

FD-ABX-353
117940

United Nations Development Program



Direction de la protection civile-MICT

INTERMEDIARY REPORT

*Reinforcement of the national capacities in risks
and disasters management in Haiti*

USAID –OFDA

Financial Plan No.: HDA-G-00-01-00024-00

Period: May 2002-October 2002

- 1 -

Program Title : Reinforcement of the national capacities in risks and disasters management in Haiti

Cooperative agreement / Grant No: HDA-G-00-01-00024-00

Country (ies)/Region(s): Haiti

Disaster/Hazard: Hurricanes, floods

Time Period Covered by this Report: May 2002-october 2002

OBJECTIVE 1

TO CONTRIBUTE TO THE STRENGTHENING OF LOCAL CAPABILITIES FOR RISK AND DISASTER MANAGEMENT

Product 1: Three local risk and disaster management plans drafted

Realized up to : 60 %

- technical support to the trainers of the DPC in the preparation and designing of action plan and map of risk at local level

- technical support to the trainers of the DPC in the preparation and designing of action plan at departmental level

Product 1.2: Risk and disaster management training effected and local committees created in the communities of the three target areas

Realized up to : 90 %

- Monitoring and mobilization of the three local committees and the district committee of the North east realized.

Product 1.3: The local component of the national plan for risk and disaster management ratified, formulated and budgeted

Realized up to : 70%

- Elaboration of rules and profiles of the committees

- Technical support to the evaluation and revision process of the national plan of risk and disaster management/ Realization of three workshop for preparation and five workshop at the district level (North east, North, Center, le South east, le North West)

Resources:

-DPC team

- international expert

- Technical support unit of PNUD

- Members of the Secretariat Permanent de gestion des risques et des catastrophes

OBJECTIVE 2.

TO TRAIN, EDUCATE AND INCREASES POPULATION AWARENESS WITH REGARD TO RISK AND DISASTER MANAGEMENT

Product 2.1: Establishment of a master program in risk and disaster management realized up to 35%

- Analysis of the implementation of a national integrated training system has been realized

Product 2.2: National and departmental and local level training modules drafted Realized up to 70 %

-Elaboration of the committee curriculum

-Realization of a workshop concerning the experiment of systematization in matter of training.

-Technical support to the preparation of the training module for the committees

Product 2.3: national training plan on risk and disaster management drafted

Realized up to 70 %

-Technical support to the DPC staff to define the priorities of training

Resources:

-DPC team

-International expert

-Technical support: Unit of PNUD

II

Program overview

2.1 / Goals and objectives of the program as outlined in the proposal

At the national level the project will fall within the framework of the national Action Plan for Environment, the implementation of which is also supported by UNDP, who is providing technical assistance to the Ministry of the Environment in this regard.

The main activities and goals of this Plan is to contribute to the reinforcement of national capacities, both at central level and local level, in the field of risk and disaster management, through the implementation of the National Plan. Several strategic elements of the Plan will have been implemented, along with the implementation of a legal institutional structure, and the creation and training of local committees Approaches will have been tested and validated, especially through the implementation and follow-up of pilot projects.

A /Development objective;

To contribute to the reinforcement of national capacities both at central level and local level in the field of risk and disaster management through the implementation of the national plan

B/ Immediate objectives:

Objective 1 :

To contribute to the strengthening of local capabilities for risk and disaster management

Product 1.1 *Three local risk and disaster management drafted*

Activities:

- To adapt and translate a methodology;
- To prepare relevant risk and disasters management materials;(modules)
- To select three experimental zones;
- Training activities and follow-up within the experimental zones;
- To develop hazard maps and risk scenarios within the zones;
- To create community committees with a participative structure;
- To design and implement an adequate alert system; (Costa Rica)
- To draft local plans through a participatory process.

Product 1.2 Risk and disaster management training effected and local committees created in the communities of the three target area

Activities

- Training of the DPC staff, department committee and other potential partners; (formation january +support AT PNUD)
- Technical assistance to the DPC to follow-up the local training activities and the creation of the local committees in the target areas;
- Technical assistance to the DPC and the departmental Committee for the drafting of the departmental plan.

Product 1.3 The local component of the national plan for risk and disaster management ratified, formulated, and budgeted.

Activities:

- technical assistance for the systematization of experiences in the selected area
- technical assistance for the systematization of other experiences such as sectorial plans and activities, best practice identified and other
- workshop for the updating and validation of the national plan (process of evaluation and revision of the National Plan of RDM-SPGRD)

Objective 2 :

To train, educate, and increase population awareness with regard to risk and disaster management

Product 2.1. Establishment of a master program in Risk and Disaster Management:

Activities:

- Situation analysis;
- Inventory of potential teachers in the Caribbean and Latin America and research of partnership;
- Establishment of terms of reference for training with support of a University or Universities.

Product 2.2 National, departmental and local level training modules drafted

Activities:

- Technical assistance for the preparation and validation of training modules;
- Pilot experiences with related institution
- systematization of training experiences at different levels (A jaen)
- validation workshop

product 2.3 National Training Plan on Risk and Disaster Management drafted.

Activities:

- Technical assistance to the DPC training department;
- Assistance in the drafting of a National Training Plan.
- validation workshop

2.2 Profile of the targeted population and the critical needs identified in the proposal

The profit population is that of the three communes of the department of North east is: -

- Commune de Mont organisé : 21 797 peoples
- Commune de Ouanaminthe; 53 696 peoples
- Commune de Capotile:

110 peoples are direct beneficiary of the training program of the DPC :

- Comité départemental du Nord Est : 25 people
- Comité de Mont Organisé : 31 peoples
- Comité de Ouanaminthe; 29 peoples
- Comité de Capotille : 36 peoples

2.3 Geographic location of all majors program activities

One Part of the activities proceeds directly on the ground in the Department of North east in the communes of Organized Mount, Ouanaminthe (border area) and Capotille. Meetings are organized with the Delegation of North east (Strong freedom) with the departmental committee. Activities also proceed in the department of Artibonite which is the starting point of the activities as regards local management of the risk and the disasters. The VNU in charge of the animation and the formation of the committees will be based soon with the Office of Development of the Valley of Artibonite (near to St Marc in Artibonite) and will be able to intervene on the two departments in particular with the assistance of program FENU in North Is. The activities in relation to the central level proceed in Port with the Prince at the Management of civil Protection.

III PROGRAM PERFORMANCE

3.1 DESCRIPTION OF PROGRAM PERFORMANCES

Objective 1 :

To contribute to the strengthening of local capabilities for risk and disaster management

Product 1.1 Three local risk and disaster management plans drafted

The product was carried out up to : 50 % (80% in 2002 December and 100 % in 2003 January)

A / Previous period :

-Each committee has an emergency plan, an analysis of the risks of the commune and commune profiles –

A chart of the risks of the global area of the Artibonite river (which stretches out on 4 departments) was elaborated.

B/ .Period of the report :

The elaboration of the departmental action plan will be done during the continuous training of the three departmental committee planned for 2003 January . (North East, Artibonite et Center). In order to facilitate this work and to support the DPC trainers., a national consultant will be hired by the UNDP.

All these results will be included in the final report at the end of January 2003

Continuous training of existing committees

In a second step, after the initial training of the committee, (which was realized during the previous period,) a program of continuous training was elaborated for the three local committee and the departmental committee.

1/ Local committees :

These three committees will benefits soon from a continuous training :

- Committee of Mont Organisé : 31 peoples
- Committee of Ouanaminthe; 29 peoples
- Committee of Capotille : 36 peoples

Regarding the work plan of the DPC, the continuous training of the three committees is planned from the 10 to the 16 December 2002.

2/ The departmental committee of the North east..

Due to the necessity to design the training module before starting the continuous training program of the departmental committee, a workshop will be organized in January 2003 following the work done by international experts (see product 2.2)

Early warning system :

In order to develop the early warning system component, which is at a slow stage since several months, we have been supported the implementation of a work group between the MICT (Ministry of Home Office) and the MARDN (Ministry of Department of Agriculture) in charge of developing the early warning system project. Several meeting were organized during this period. The German NGO, Agro Action Allemande, showed a particular interest to support this initiative. AAA should provide in January a international expert to elaborate the EWS project in partnership with the MICT and the MARDN. Most of the national institutions have a low capacities of implementation. Regarding the national context, It seem to be interesting and also necessary to work with NGOs at the field level.

Product 1.2 Risk and disaster management training effected and local committees created in the communities of the three target area

The product was carried out up to 90%

A / Previous period :

Three communal committees of civil protection were created in the Northeast in collaboration with program FENU. The localities are as follows: - Commune of Ouanaminthe - Commune of Capotille - Commune of organized Mount .

In the process of creation of the committees, a three days training was given to the members committees: 96 people were trained

B/ .Period of the report :

Monitoring of the existing committee :

A monitoring mission was organized during this period by the DPC, with the assistance of the UNDP,. This mission made it possible to mobilize the members of committees through a training session on the national system of risk and disaster management.

The following activities were realized :

- Meeting with the three local committees
- Meeting with the departmental committee.

These meeting made it possible , on the one hand, to evaluate the level of motivation of these committee, and in a other hand, to estimate the level of knowledge's of the members in order to define the content of the continuous training program.

It appears clearly that these committees, which benefit from a regularly support by the FENU project, are more dynamic and professionals than the others committees..

We can note the following remarks :

1. The necessity to put in place a permanent structure of civil protection in each department in order to monitor and mobilize the committees on preparation and prevention activities along the year
2. It will be interesting to install a technical coordinator under the responsibility of the Delegate
3. The interest to support in priority the existing committee already involves in other thematic and activities domains..

Once the committees created, it is significant to set up a device of follow-up and continuous training in order to maintain a certain dynamic and mobilization of the members.

It necessary to surpline that it was planed to organized at least one monitoring mission every three months. Unfortunately, due to the hurricane season, the mission planed in June has to be cancelled.

Product 1.3 The local component of the national plan for risk and disaster management ratified, formulated, and budgeted.

The product was carried out up to 70%

A / Previous period :

- the national Plan was approved and diffused.
- a background document on local management was elaborated.

B/ .Period of the report :

The document was elaborated but the validation will be done with in the framework of the evaluation and revision process of the national plan. This process is supposed to be terminated in January 2003. (see below)

The UNDP will take in charge the financement of these activities after the month of December. The results will be included in the final report .

► **Elaboration of profiles and rules of the committees :**

Two documents were elaborated by the DPC with the support of an international expert :

- The « Guide des comités » (annexe 2) define the profile of the committee
- The « règlement des comités » (annexe 3) fix the responsibilities and operating criteria's.

Before including these documents to the National Plan, its necessary to wait until the end of the on going evaluation and revision process. At the end of the process, a national validation workshop will be organized (December or January). All these works will make it possible to elaborate the revision of the national plan and the operating national action plan.

► **evaluation and revision process of the PNGRD**

Since the month of June 2002, the UNPD has been supporting the Secrétariat Permanent de gestion des risques et des désastres in the evaluation and revision process of the national plan. The objectives of this process are :

- To evaluate the stage of the national plan implementation
- To collect proposals of modification and improvement of the national plan

In that way, 5 departmental workshop were organized by the Secrétariat permanent de gestion des risques et des désastres and the DPC with the support of the UNDP. :

- The Center department
- The South east department
- The north department
- The north east department
- The north west department

This self-evaluation of the national system of risk and disaster management has been organizing by the actors them self. Members of the SPGRD (composed by :representatives of the ministries, PADF, PNUD, CRS, CRH, etc..) are divided in several evaluation teams in charge of organizing the departmental workshop.

A first evaluation of this process will be carried out in December by an international expert. The expert will be in charge to turn out a synthesis of the different reports realized at the departmental level..

National Forum on risk and disaster management :

Initially planed to the month of June, the Forum has been postponed to the month of march 2003 due to the evaluation and revision process.

The topics of the forum were validated by the organization committee of the SPGRD.(See appendix 5)

Objective 2.

To train, educate and increase population awareness with regard to risk and disaster management.

Product 2.1. Establishment of a master program in Risk and Disaster Management:

The product was carried out up to 35%

A / Previous period :

Inventory of the formations and search for partnership and terms of reference of a training module.

Meeting with universities to elaborate a training module in risk and disaster management

A detailed report of the international expert was realized

B/ period of the report :

An integrated training system al national level

An international expert realized a proposal concerning the elaboration of a national system of training at national level. (see appendix 6)

The realization of a specific training at national level need to be supported by a thematic committee made up of MICT, the Ministry of 'Education and the universities. Considering the national context this activity couldn't be carried out during this period as planed.

However , UNDP hope to throw again this university training topic as soon as possible.

Product 2.2 National, departmental and local level training modules drafted

The product was carried out up to 70%

A / Previous period :

Preparation of the mission of the international expert in training area.

B/ Period of the report :

► **Elaboration of two basic documents**

Two basic documents were elaborated as planned by an international expert during this period. These documents provides the prior elements to the elaboration of the initial and continuous training module at departmental and local level. :

- A proposal of committee curriculum (annex 7)
- systematization of experiments (annex 8)

► **training Module of locals committees :**

The training module was prepared with the trainer of the DPC thought several working sessions organized by the UNDP.

The content of this training focus on the elaboration of map risk at local level. A part of this formation deal with the long term planing methodology in order to provide to the committees members the capacity to elaborate action plans.

In a second step, the training module has to be tested-field by the trainers of the DPC.

The last step is consisting in the validation of the modules by the trainers of the DPC regarding their experiences of the field.

This validation will be realized in January at the end of the continuous training program.

In all, at least 18 departmental and local committees will benefits from this training during the months of November and December.

At departmental level, whose members of the committee have a higher level of education , the DPC has estimated that it is necessary to organize a additional technical support to the trainers.

► **Training modules of the departmental committees ;**

Concerning the departmental committees, an national expert will be engaged by the UNDP to support the organization and the animation of the training preparation workshop. The national expert will technically support the trainers of the DPC during the training of the departmental committee. In the same time, he will evaluate the pertinence of the module. This continuous training will focus on the realization of the departmental operational action plan

The results of this continuous training at departmental level will be presented in the final report which will be send at the end of January 2003.

product 2.3 National Training Plan on Risk and Disaster Management drafted .

The product was carried out up to 70%

A / Previous period :

A first draft of the training strategy and national plan of training in risk and disaster management were elaborated by DPC with support of the International consultant and the UNDP team-

B/ Period of the report :

►Training priorities of the DPC

In addition with the strategic training document and the training plan, the international expert has elaborated a complementary document mentioning the DPC priorities in training domain (annexe9)

This document briefly present the results of the discussions with the DPC :

- ◆ Training of the Training National Center staff
- ◆ Technical training in communication and new technologies
- ◆ Local Development
- ◆ Géographie-environnement

Whoever, the final report of the international expert surligne that the actual structure of the DPC directory doesn't make it possible to go to another stage. Organizational and human , logistics resources issues (responsibilities and job description) should be resolved by the institution herself . The work realized made it possible to provide to the DPC a long term view of the efforts which should be done to improve the competence level of the staff.

For the time being the training level expected is basic : computers , foreign languages and planing methodology. The UNDP has already started a work in that way . The UNDP has proposed a computer training to all deputies of the DPC. The accountant of the DPC will benefit to a computer training in January 2003.

During the month of December, the UNDP team will technically support the DPC to define the training priorities for the 2003 year according to the documents already elaborated .

3.2 ORIENTATIONS AND IMPACT OF ACTIVITIES :

The period from may to October 2002 has enabled us to progress step by step and simultaneously on the two objectives of the project despite the constraints we had to face with the hurricane season *.

But, a few activities wasn't able to be implemented as planed initially. That s the case for the two following activities :

1/ The implementation of an early warning system require a few number of preconditions which are difficult to get in a short term :

- The training of the departmental committee (January 2003)
- The mobilization of the Ministry of department of Agriculture (a work team between the MICT and the MARDN has been already setting up, but this one didn't get the results expected.)

- the realization of a technical study which require specific skills available with difficulty in the country.

2/ The university training project require an important work of preparation and coordination involving the Ministry of education. For that, it seems to be necessary to put in place a ad-hoc committee made up the MICT and the Ministry of education.

For these two activities, an important work in technical assistance matter has been done. Strategic and basics documents were elaborated. Several coordination device were put in place and supported (work groups) . Whoever, regarding the actual political context , the participation process of the involved partners need an additional technical support in the implementation phase. Up to day the limited project team of UNDP were not able to provide the technical assistance needed.

However, several interesting results were carried out :

At local and departmental level (objective 1) :

- ❑ A work consisting in monitoring and mobilization of the committee has started and showed the necessity to have a permanent team of civil protection at departmental level. This team should be in charge to monitor the locals committees and provide a technical support to the delegate for the implementation of the risk and disaster operational action plan..
The DPC has already started a official procedure at the director general level to recruit 8 technical coordinators .
- ❑ Despite the logistics difficulties and the lack of human resources, the DPC was able to put in place a training committee program throughout the 5 departments. 18 committees will be trained during the month of November including the three committees in the north east. A specific workshop will be organized in order to realize the training module.
- ❑ The work done concerning the local risk and disaster management aspect highly encouraged the national authorities to put in priority the evaluation and the revision of the national risk and disaster management plan at the departmental level. This process which started in June has already allowed to realize 3 preparation workshop at the UNDP office and 5 workshop at the departmental level .

At the central level (Objective 2)

- ❑ the DPC has analyzed precisely the needs and the constraints in the training domain. Following this essential stage, the DPC has been able to elaborate precise request of technical support and training session in order to improve his technical capacity..
- ❑ The university training initially planned couldn't be organized this year. On the other hand the work carried out enabled the DPC to get a clear overview of what can be done for the implementation of an integrated national training system in risk and disaster management which require a important work of preparation.

- Some initiatives of university training has been identified. Today, it seems to be that the priority is not to set up a new training but it appears more judicious to organize all the ongoing initiatives in a coordinated national system in order to propose to the students and the professionals a structured and professional university cycle based on a national curriculum. This national curriculum could be based on a partnership with all the universities and Ngos. The proposal of a national and integrated training system made to the DPC it s going directed to this end.
-
- The necessity to formalize the training activities is clearly recognized par the DPC which is highly involved in the realization of the training module.

**From may to September 2002 , Haiti has had to face up to two important floods in the South, South east and Grande Anse departments produced by the passage a long way of the Haitian coast of Dolly and Lilly hurricane.*

3.3 ACTIVITIES PLANED FOR THE LAST PERIOD OF THE CONTRACT

The activities which will be realized during January are taking in charge by UNDP.
The results obtained will be presented in the final report.

- Continuous training of three local committee in the north east. (2-8 December)
- Workshop for validation of the training modules
- Continuous training of the departmental committee of the north east (January 2003)
- Evaluation of the revision process of the national plan in risk and disaster management. (10 to 20 December 2002)

IV Resource Use / Expenditures

The total amount spent is ; 14 454 USD.

4.1 Resources used during the period :

The entire budget allotted by USAID is channeled on actions of reinforcement of the capacities of the decentralized structures of civil protection but also of the capacities of the management of civil protection. For this reason, a priority is given for the use of the funds, with the activities of management training of the DPC and the members of the local structures. This, of course, includes expenses of coordination and monitoring for the technical assistance staff.

4.2 justification

Personnel local : 2304 USD

a vehicle and a driver are specifically affected with within the framework del' animation and the local continuous training control program of the committees in Artibonite and the Northeast. A small part of the expenses is assigned to budget OFDA the remainder is charged to budget UNDP.

Equipment : 3000 USD

A supplementary computer was bought within the framework of the reinforcement of the Technical cell of Support with the DPC.

A small amount was provided for furniture's and office supply expenses.

Training : 4000

Expenses of the evaluation and revision process of the national plan.

Furniture's : 1800 USD

Maintenance expenses for the vehicles allocated to local risk and disaster management .

Others : 3350 USD

V Annexes

- Annex E : Suivi budgétaire
- Annex 1 : Rapport de mission dans le Nord Est
- Annex 2 : Guide des comités
- Annex 3 : Profil des comités décentralisés
- Annex 4 : Compte rendu du Groupe de travail MICT-MARDN pour SAP
- Annex 5 : Thèmes du Forum
- Annex 6 : Création d'un système de formation intégré au niveau national
- Annex 7 : Curriculum des comités décentralisés
- Annex 8 : Analyse des expériences de gestion locale
- Annex 9 : Priorités de la DPC en matière de formation



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR**

No.

Port-au-Prince le 03 septembre 2002

**Direction de protection Civile
Rapport de mission dans le Nord-est**

I. Lieu : Département du Nord'Est

II. Durée : 3 jours (du 27 au 30 Août 2002)

III. Participants :

- Roosevelt Compère, Coordonnateur du projet de gestion locale du risque, chef de mission
- Rose-Luce Prévot, VNU, membre
- Harold Dubick, Cadre de la Direction des Collectivités Territoriales, membre
- Michel Blanc, Chauffeur PNUD

IV. Objectifs de la mission (Réf ordre de mission Annexe 4)

4.1 Rencontrer la déléguée du département et lui remettre plusieurs dossiers d'intérêt pour son département.

4.2 Rencontrer les dirigeants du projet FENU Dans le Nord-est en vue de déterminer avec eux des champs éventuels de collaboration en matière de gouvernance locale.

4.3 Organiser une séance de travail/ Suivi avec les comités communaux de Protection Civile des communes de Ouanaminthe, de Capotille et de Mont-Organisé créés en mars 2002

4.4 Voir avec le coordonnateur du comité départemental du Nord'Est quelle solution apporter au problème posé par l'existence de deux comités à vocation similaire au niveau de la ville de Ounaminthe

V. Déroulement de la mission

La mission s'est déroulée comme prévue sans trop de contrainte. Effectivement la première réunion a été tenue avec la déléguée du Nord-est qui est aussi coordonnatrice du Comité (CD) du Nord-est. Divers dossiers lui ont été remis entre autres : Le Plan National de réponse, les certificats des membres des comités pour signature, un dossier relatifs à la Défense Civile.

5.1 Défense Civile et Protection Civile

Ensuite a été posé le Problème des deux comités : Le Comité communal de Protection Civile mis en place par la DPC et un comité de Défense Civile créé depuis près de dix ans par un groupe de citoyens de la ville. Après maintes considérations et avec l'accord de la Directrice de la DPC, jointe par téléphone, il a été décidé que les deux comités continueront à fonctionner comme par le passé. Cependant la protection de la population étant une question relevant de la souveraineté Nationale, le comité de Protection Civile sera l'organe officiel chargé d'assurer la liaison et la coordination en cas de catastrophe entre la population et les structures du système national de protection Civile. Pour sa part, le comité de défense civile continuera à fonctionner comme une ONG en partenariat étroit avec le comité communal de protection civile de Ouanaminthe. En outre, a été soulevé le problème de recrutement d'un coordonnateur technique départemental de protection civile pour le Nord'Est, appelé à seconder la déléguée dans ce domaine. Celle-ci attend toutefois une copie du profil de poste et des termes de référence du postulant pour entamer le processus de recrutement. Enfin la copie d'un petit projet soumis à la délégation pour financement par un quartier de la commune de Ouanaminthe a été faxé, séance tenante, au Dr Suréna à toutes fins utiles. Une rencontre avec les membres du CD a été planifiée pour le vendredi 30 août.

5.2 Séance de travail avec les comités communaux de protection civile de Ouanaminthe, Capotille et Mont-Organisé

D'une façon générale, les discussions s'étaient déroulées autour des points suivants : Manque d'encadrement et de suivi des activités des comités par la DPC, manque de matériel d'intervention, absence d'organisation des comités. En effet depuis leur création en mars 2002, ces comités n'ont jamais été l'objet de visite de la part de la DPC. Nous avons essayé de leur expliquer que cela est dû en partie à un manque de logistique à la DPC, d'autant que le seul véhicule disponible pour les déplacements en province est en réparation. Désormais, la DPC va s'arranger pour les visiter aussi souvent que possible.

En ce qui concerne le manque de matériel d'intervention, nous leur avons fait comprendre que le problème serait résolu même en partie dans les prochains jours, car dans le cadre du renforcement de leurs capacités de réponse, chaque comité recevra un lot d'outils de matériel et un peu de fourniture de bureau. En outre, ils ont été informés que des sessions de formation de

courte durée (un ou deux jours) seront organisées à leur intention durant les mois de novembre et de décembre.

A part les membres du comité de Capotille qui, selon leur dire, se réunissent chaque premier samedi du mois de 10h à midi, les autres comités y compris le CD ne se réunissent que très rarement. Les membres de la mission s'étaient évertués à faire comprendre aux comités que pour leur survie même, il s'avère utile qu'ils se donnent un minimum de discipline et d'organisation. Chaque comité devra par exemple avoir un jour et une heure fixes de réunion au moins une fois par mois, que le compte rendu de la réunion et les résolutions qui sont prises soient consignées dans un registre ou un cahier réservé à cette fin. Ils devront identifier au cours de ces rencontres, des idées de projet d'intérêt pour la zone et rechercher du financement pour les concrétiser. Ils pourront même faire aboutir une copie à la DPC qui les aidera dans leurs démarches. Pour le cas spécifique de Ounaminthe, il est important de noter que la proposition de cohabitation ci dessus-mentionnée a été soumise aux membres des deux comités qui étaient au nombre de 23, lesquels ont qualifié de sage cette proposition qui a permis de sauver les deux institutions appelées à voler au secours de la population en cas de danger. Tous les participants à la rencontre étaient d'accord pour que le comité communal de protection civile assure la coordination générale des activités de protection Civile au niveau de la commune et que les ONG qui interviennent dans ce domaine, y compris le comité de défense civile, travaille en étroite collaboration avec lui. A titre d'exemple, le CC de Protection Civile appuiera une requête de fonds adressée à la BID dans le but de venir en aide aux rapatriés haïtiens, au cas où la BID répondrait positivement, les fonds seront déposés à la banque et seront gérés conjointement par les coordonnateurs des deux comités dans la transparence la plus complète.

5.3 Séance de travail avec le Comité départemental de Protection Civile (CD)

Les membres de la mission ont voulu profiter de l'occasion pour sensibiliser les membres du CD sur leur rôle et leur responsabilité vis-à-vis de la population en général et des comités communaux en particulier. Malheureusement, la quasi-totalité des membres du CD qui sont les représentants des Ministères et de la CRH étaient représentés par un membre de leur administration. L'agronome Compère a insisté sur le fait que ce sont les directeurs des services départementaux eux-même qui sont tenus de participer aux réunions du CD, car eux seuls ont la compétence pour engager leur ministère respectif. De toute façon la rencontre a duré environ deux heures au cours desquelles beaucoup de points ont été élucidés. A la question d'un participant à savoir pourquoi la DPC ne décentralise pas le fonds d'urgence vers la province afin que les comités soient moins dépendants de la capitale, M. Compère a fait remarquer qu'il faut commencer à s'organiser au niveau de la province, après quoi on verra. En fin de réunion, le coordonnateur du CD en a profité pour fixer une réunion au mercredi 11 septembre pour analyser ensemble le Plan National de Gestion des Risques et des Désastres (PNGRD) afin de proposer des modifications à apporter.

VI. Conclusions et recommandations

Cette mission nous a donné l'occasion d'évaluer le degré de maturation des comités de protection civile dans le Nord-est du pays. A part le CC de Capotille, dont les membres ont été apparemment occupés ailleurs le jour de la convocation, les membres des CC de Ouanaminthe et de Mont-Organisé ont répondu massivement à la réunion (réf. Liste des participants en annexe). La pertinence et la nature des problèmes qu'ils ont soulevés ont montré leur volonté de collaborer certes, mais malheureusement ils ont pensé que la DPC est une superstructure qui remplace toutes les autres institutions étatiques (Ministère des Travaux Publics, de la santé, de l'Agriculture et de l'environnement)

Sur la base de ces contradictions et des expériences avec d'autres comités nous prenons l'occasion pour faire certaines suggestions à l'attention des dirigeants.

- 1- La DPC devra coûte que coûte affecter à chaque CD un coordonnateur technique qui travaillera sous le contrôle du délégué ce qui contribuera à alléger la tâche de ce dernier.
- 2- La DPC devra penser à avoir à l'avenir une structure d'évaluation, de suivi et de contrôle dont la tâche consisterait à développer avec les comités l'esprit et la Philosophie de la Protection Civile. A défaut de cette structure, on pourrait modifier le curriculum de formation des comités de façon à intégrer cet aspect.


Agr. Roosevelt COMPERE
Coordonnateur Service de la Prévention


Prevot Rose-Luce
VNU PNUD / DPC

ANNEXES

Annexe 1

REUNION A OUANAMINTHE
Organisation de Défense Civile et Comité Communal de Protection Civile

Liste des participants

NOM	PRENOM	TITRE/ INSTITUTION	TELEPHONE
COMPERE	Roosvelt	Coord. DPC	222.82.31/222.22.84
PREVOT	Rose-luce	VNU/DPC	222.22.84
GEORGES	Béliard		
CHARLES	RocheneI		
CHARLES	Mirbel	Attaché de Presse	262.48.59
DESPEIGNES	James		
AZEMAR	Willy	Dosmond	
CHARLES	Roosevelt		
LAPIERRE	Auguste		
PIERRE	Jean Patrick	Repres. Délégation	
MONPREMIER	Giorgani	Avocat Défense Civile	
PAUL	Alons	Défense Civile	
JEAN BAPTISTE	Chantale	M.F.V.O	
JOSEPH	Julie		
JOSEPH	Jeantélus	Société Civile Ounaminthe	
FLORINE	Jean Alex	Marie	
PROPHETE	Bélony	Maire adjoint	
DUBIC	Harold	Cadre DCT	
APPOLEON	Justin	Défense Civile	
ISAAC	Djmps	O.T.D.S.O Ouanaminthe	
FLEURY	Arthur	Tèt kole pou devlp.Womaribou.	
DEZAMOUR	Daniel	Coord. Commission Communale Fanmi Lavalas	

Annexe 2

REUNION COMITE COMMUNAL MONT-ORGANISE

Liste des participants

NOM	PRENOM	TELEPHONE
COMPERE	Roosevelt	222.22.84/222.82.31
GABRIEL	Jacques	
DESRAVINES	Jean Vernet	
NAPOLEON	Jean Bernard	
GERARD	Bel	
CELICOURT	Eddie	
GABRIEL	Roger	
MICHEL	Barnave	
PREVOT	Rose-Luce	222.22.84
ELYSEE	Deslandes	262.58.94
CODIO	Antonio	262.58.94
DOUZE	Mirlande	
DUBIC	Harold	222.55.61
JOSEPH	Marcelin	262.52.04/262.52.35
FLEURISMA	Elucie	

Annexe 3

REUNION COMITE DEPARTEMENTAL NORD'EST

LISTE DES PARTICIPANTS

NOM/PRENOM	INSTITUTIONS	TELEPHONE
Roosvelt Compère	MICT-DPC	222.22.84/222.82.31
PREVOT Roseluce	DPC/PNUD	222.22.84/222.82.31
REFRED Mimose	MSP	
Joseph Joël	SEA	
JOSEPH Nickson	MICT-DCT	
St, PIERRE Jocely	TPTC/DDNE	
CLAUDE-HENRY Pierrette	PNH/DDNE	262.30.54/262.58.72/262.30.55
BASTIEN Yola	DELEGATION	262.32.66./554.39.74/249.67.87
ISRAEL Sancelot	SCOUT D'HAITI	262.33.81
ALCE Estélius	MSP	262.46.66

Annexe 4

Direction de Protection Civile Ordre de mission Projet HAI 01/003 PNUD-DPC

Lieu de mission

Département de du Nord-est

Départ

mardi 27 août 2002

Retour

vendredi 30 août 2002

Participants

- Roosevelt Compère, chef de mission
- Rose- Luce Prévôt, membre
- Harold Dubick, Cadre de la Direction des Collectivités Territoriales, membre
- Michel Blanc, Chauffeur PNUD

Objectifs de la mission

- Rencontre avec le délégué départemental
- Rencontre avec le responsable du projet FENU dans le Nord-est
- Séance de travail avec le comité de Défense Civile du Nord-est
- Séance de travail les comités de Protection Civile des communes suivantes
(Ouanaminthe, Capotille et Mont Organisé)

Guide des comités

1. Introduction

Le Plan National de Gestion du Risque et des Désastres détermine l'exécution de différents programmes et activités pour la gestion du risque et des désastres. La création des comités départementaux, communaux et locaux seront à la base de la mise en oeuvre d'un système national pour la prévention du risque et des désastres. Sur la base d'une approche participative les comités feront l'articulation entre les institutions de l'Etat, de la société civile et de la population en général. Les comités seront aussi chargés de la coordination avec les autorités comme le Maire, le CASEC, la police, le juge de paix et autres. Les comités seront organisés sur la base d'un concept de Système National qui articule les actions de façon coordonnée.

2. Valeurs à promouvoir

Travailler ensemble
 Participer à la prise de décisions
 Prévoir le risque d'un désastre
 Participer aux actions pour répondre à l'urgence
 Anticiper le conflit et le danger
 Solidarité
 Savoir comme agir en cas de désastre

3. Plan National de Gestion du Risque et des désastres

3.1. Comités départementaux, communaux et locaux de gestion du risque et des désastres

Les comités Départementaux, Communaux et Locaux sont la base de tout le réseau national dans la gestion du risque et des désastres. Leur structure et plans seront établis en tenant compte de leur autonomie administrative et politique et de leur capacité d'autogestion.

3.2. Responsabilités des comités

3.2.1 Elaborer, divulguer et maintenir actualisés les Plans départementaux, communaux et locaux de gestion du risque et des désastres dans l'aire géographique donnée.

3.2.2 Identifier les menaces et faire l'analyse de vulnérabilité.

3.2.3 Etablir les actions nécessaires pour gérer, dans la mesure du possible, les

causes et les facteurs du risque.

3.2.3 Réaliser les activités d'organisation, de formation et d'éducation destinées à la population.

3.2.4 Elaborer les plans spécifiques de réponse.

3.2.5 Etablir leur Système d'Alerte Précoce.

3.2.6 Coordonner avec la structure hiérarchique les actions de réponse dans les zones affectées.

3.2.7 Participer et appuyer les actions d'évaluation des besoins et des dommages provoqués par l'urgence.

3.2.8 Participer aux tâches de réhabilitation et de reconstruction entreprises dans les zones affectées.

3.3. Les comités Départementaux, Communaux et locaux

Comme il est décrit dans l'approche conceptuelle, l'un des axes du Système National est la conception décentralisée. A cette fin, la création et le renforcement des comités aux niveaux départementaux, communaux et locaux devient une des actions les plus importantes du Plan. Ces comités auront un caractère participatif avec les autorités publiques (comme le Maire, le CASEC, la Police, le Juge de Paix) et les organisations départementales, communales et locales.

Les comités auront la responsabilité d'établir un plan d'action spécifique en matière de gestion des risques et des désastres.

4. Les Comités Départementaux

4.1 But

Le but essentiel des comités départementaux est de coordonner les actions inter-institutionnelles pour faire la prévention et la gestion des désastres dans le département.

4.2 Composition des comités départementaux

Chaque comité sera composé d'un nombre de personnes fixé dans le Plan National de Gestion du Risque et des Désastres ou dans le Règlement des Comités Décentralisés. Mais de nouveaux composants pourront être inclus selon les besoins ou de nouveaux comités créés (thématiques, de formations, autres)..

Les comités Départementaux seront composés de:

- a)-Délégué (Coordinateur)
- b)-Institutions Gouvernementales

- c)-Croix Rouge Haïtienne (CRH)
- d)-Ministère de la Santé Publique et la Population (MSPP)
- e)-Police Nationale Haïtienne (PNH)
- f)-Représentant des O.N.G. du département.
- g)-Autres membres définis par le comité selon ses besoins.

5. Les Comités Communaux

5.1 Le But

Le but essentiel des comités communaux est de coordonner les actions Inter-institutionnelles pour faire la prévention et la gestion de désastres dans la commune.

5.2 Composition des comités communaux :

Chaque comité sera composé d'un nombre de personnes fixé dans le Plan National de Gestion du Risque et des Désastres ou dans le Règlement des Comités Décentralisés. Mais de nouveaux composants pourront être inclus selon les besoins ou de nouveaux comités créés (thématiques, de formations, autres)..

Les comités communaux seront composés de :

- a)-Mairie (Coordinateur)
- b)-Représentant du secteur éducatif
- c)-Croix Rouge Haïtienne (CRH)
- d)-Ministère de la Santé Publique et la Population (MSPP)
- f)-Police Nationale Haïtienne (PNH)
- g)-Leaders communaux
- h)-Représentants des ONG communales
- i)-Représentant de l'église
- j)-Autres membres définis par le comité selon ses besoins.

6. Les Comités Locaux :

6.1 But

Le but essentiel des comités locaux est de coordonner les actions Inter-institutionnelles pour faire la prévention et la gestion de désastres dans la localité.

6.2 Composition des comités locaux.

Chaque comité sera composé d'un nombre de personnes fixé dans le Plan National de Gestion du Risque et des Désastres ou dans le Règlement des Comités Décentralisés. Mais de nouveaux composants pourront être inclus selon les besoins ou de nouveaux comités créés (thématiques, de formations, autres)..

Les comités locaux seront composés de :

- a)- Coordinateur
- b)- Leaders traditionnels locaux
- c)- Représentant de l'église
- d)- Représentants des écoles
- e)- Représentants des ONG locales
- f)- Représentants des comités de développement local
- g)- Ministère de la Santé Publique et la Population (MSPP)
- h)- Police Nationale Haïtienne (PNH)
- i)- Autres membres définis par le comité selon ses besoins

7. Critères utiles pour l'Intégration des comités

Il ne suffit pas de créer des comités pour résoudre les problèmes qui vont se présenter dans un département, une commune ou une localité en matière de prévention et gestion des désastres. Les comités doivent être des organes opérationnels, capables de planifier, d'organiser et de fonctionner de manière articulée dans une situation de désastre.

Quelques critères pour l'intégration des comités :

7.1 Former les comités locaux de préférence avec les personnes qui habitent la localité.

7.2 Définir le profil des membres des comités dans la commune ou la localité.

7.3 Les membres du comité doivent être élus dans une assemblée générale.

7.4 Dans des situations de désastres les femmes sont très actives, leur participation dans les comités départementaux, communaux et locaux ou dans les autres comités organisés est très importante.

7.5 Les comités doivent être formés des personnes les plus actives du département, de la commune ou de la localité ou des personnes qui sont considérés comme des leaders.

7.6 Prendre en compte la participation des fonctionnaires qui habitent la commune ou la localité et non pas des fonctionnaires qui habitent trop loin.

- 7.7 De préférence, former les comités locaux dans une structure déjà existante. (L'école, le lycée, l'université, une église), ainsi il sera plus facile d'organiser les réunions et de garantir la permanence du comité
- 7.8 Prendre en compte la participation des leaders traditionnels, religieux, éducateurs.
- 7.9 Nommer des personnes capables de travailler ensemble, en équipe.
- 7.10 Nommer des personnes ayant la capacité de prendre des décisions de manière opérationnelle.
- 7.11 De préférence nommer des personnes sachant lire et écrire dans les comités locaux, mais ce critère ne doit pas exclure les leaders traditionnels ou les personnes les plus actives de la localité.
- 7.12 Dans le département nommer les personnes le mieux formé et avec la plus grande expérience de la gestion

8. Critères utiles pour la formation aux Comités Décentralisés

8.1 But de la formation

Le but essentiel de la formation des intégrantés des comités décentralisés est de renforcer ses compétences pour faire la prévention et la gestion des désastres de manière efficace.

8.2 Critères de formation des comités décentralisés

- 8.2.1 Privilégier le savoir-faire en matière de prévention et de gestion du risque et des désastres.
- 8.2.2 S'efforcer à faire des membres du comité des agents de développement.
- 8.2.3 Prendre en compte le décalage existant en matière éducative entre les membres d'un comité local et permettre les apprentissages individualisés.
- 8.2.4 Utiliser la méthodologie suivie pour la formation des adultes.
- 8.2.5 Renforcer un système de formation permanente des formateurs
- 8.2.6 Faire l'adaptation des matériaux en prenant en compte le niveau éducatif des membres des comités locaux.
- 8.2.7 Reconnaître l'expérience vécue comme source d'apprentissage.
- 8.2.8 Renforcer les capacités de travail en équipe.
- 8.2.9 Au niveau départemental, renforcer les capacités de gestion comme s'il s'agissait d'une entreprise qui travaille en réseau.

**SECRETARIAT PERMANENT DE GESTION DES
RISQUES ET DES DESASTRES**

Programme des Nations Unies pour le Développement
HAI/01/003
*Renforcement des capacités nationales en gestion des risques et des
désastres*

**1^{er} FORUM NATIONAL SUR LA
GESTION DES RISQUES ET DES
DESASTRES EN HAITI**

2003

***“2003- 2006 : UNE MOBILISATION NATIONALE
POUR LA GESTION DES RISQUES ET DES
DESASTRES”***

INTRODUCTION

Depuis le passage du cyclone Georges en septembre 1998, le Gouvernement haïtien a initié, avec l'appui de la coopération internationale, une série de mesures visant à renforcer et à développer les structures d'intervention et de coordination en matière de gestion des risques et des désastres. Ce processus de coordination et promotion a abouti, après trois ans de travail, à l'approbation d'une politique nationale sur le sujet (le Plan National de Gestion du Risque et des Désastres), à la mise en marche des structures opérationnelles pour renforcer la capacité de réponse (Centre d'Opérations d'Urgence, Système d'Alerte), au renforcement des capacités locales pour la gestion des désastres (formation des comités décentralisés pour tout le pays) et à l'élaboration d'un brouillon de loi pour doter le système d'un moderne cadre juridique pour son action. Simultanément, le processus de développement institutionnel du gouvernement a aussi permis l'adoption des très importantes politiques, liées à la gestion du risque, dont le *Plan d'Action pour l'Environnement*, est l'un des plus importants.

Tout ceci, peut-on dire, constitue une base solide pour consolider un Système National de Gestion des Risques et des Désastres cohérent et coordonné, mais ce n'est toutefois pas suffisant. La gestion des risques et des désastres requiert un élan, un mouvement national susceptible de mobiliser l'ensemble des acteurs impliqués sur ce thème autour d'un projet commun pour rendre la société plus consciente des risques et donc moins vulnérable.

Dans le concept du Plan National, la gestion du risque devient une responsabilité claire et reconnue de toutes les instances de l'État et des acteurs sociaux en général. De ce fait, réagir sur les causes et facteurs de vulnérabilité n'est plus la tâche exclusive d'une institution ou d'un ministère. Il devient nécessaire de passer des politiques générales aux actions concrètes et spécifiques, soit de façon sectorielle, soit dans le cadre de programmes intégrés sur lesquels serait basé le processus de développement actuel; de façon telle que la conception décentralisée devra être nourrie par la prise en charge de responsabilités d'autres acteurs institutionnels.

L'étape d'identification des priorités et de définition des politiques a été positivement accomplie; la nouvelle étape dans le processus demande une révision des expériences et une discussion ouverte pour sa prise en charge. L'idée d'organiser un Forum National répond précisément à cette nécessité. Il permettra de consacrer une fois l'an un espace de réflexion et d'échange sur la problématique de la gestion des risques et des désastres, et sur les actions de gestion ou de prévention adoptée à l'échelle du pays mais aussi dans la perspective régionale.

A ce titre, le Forum doit être un lieu de prise de décisions et d'engagement.

OBJECTIFS DU FORUM

Un tel évènement devrait répondre à plusieurs objectifs:

Objectifs généraux :

1. Obtenir des engagements de la part des plus hautes autorités de l'Etat pour renforcer et développer la mise en œuvre du Plan national de gestion des risques et des désastres
2. Faire la promotion du système national de gestion des risques et des désastres auprès des différentes institutions nationales et des organisations internationales.

Objectifs spécifiques :

- Mobiliser les ressources financières pour la mise en œuvre du PNGRD ; Ressources de l'Etat, de la société civile, des organisations internationales.
- Sensibiliser les différents acteurs sur la nécessité d'intégrer la dimension « risque et désastre » dans la gestion et la planification du développement.
- Favoriser l'émergence de projets, de politiques, de règlements au niveau institutionnel pour la réduction de la vulnérabilité
- Introduire la nécessité d'organiser une campagne nationale d'information et de sensibilisation de la population sur la gestion des risques dont le déclenchement serait le décret d'une Journée Nationale dédiée à ce thème.
- Renforcer les actions de coopération au niveau régional

LE PROCESSUS DU FORUM

1 .PREPARATION DU FORUM

1. **Organisation du Forum** : mise en place d'un Comité d'Organisation qui soumet des propositions au Secrétariat Permanent
2. **Élaboration d'un brouillon de Plan Opérationnel** pour transcrire en objectifs opérationnels les axes de développement du Plan National pour la période 2003-2006
3. **Révision du Plan National de gestion des risques et des désastres** : ce travail sera réalisé à travers un processus de consultation auprès des structures décentralisées de la protection civile sur la réalité du PNGRD et les propositions stratégiques. Ce processus de consultation sera conduit par un Comité de pilotage constitué des membres du Secrétariat Permanent.
9 rencontres seront nécessaires au niveau des départements.
4. **Atelier de restitution des consultations sur le PNGRD et Plan Stratégique** : Pour analyser et synthétiser l'ensemble des données collectées par les membres du Secrétariat Permanent, un atelier de restitution sera organisé avec l'appui du PNUD. Un consultant international sera mis a la disposition du Comité de pilotage pour animer l'atelier et élaborer un document final de propositions et recommandations.
5. **Finalisation de document de bilan d'actions et plan stratégique** qui sera présenté au Comité National pour approbation.

2. LA REALISATION DU FORUM

Le Forum sera développé en trois sessions différentes :

Une première journée politique :

A l'occasion de cette journée, plusieurs interventions de personnalités politiques, de représentants d'organisations internationales, et de techniciens de haut niveau seront organisées pour évoquer les thèmes suivants ;

- Objectifs et intérêts du Forum et perspectives
- Mise en contexte ; situation GRD , saison cycloniques, etc
- Présentation sommaire des *Risque et Désastres, une condition à gérer*. Dans laquelle des concepts de base seront transmis ainsi que la possibilité de gérer ses causes.
- Une présentation sommaire sur *la Gestion du Risque comme outil pour renforcer la durabilité du développement national et la gouvernance* qui permettra d'apporter une réflexion sur les défis et responsabilités des agents de développement vis à vis de la gestion du risque.
- Une présentation de 20 minutes du Plan National de Gestion du Risque révisé et du Plan Stratégique et Opérationnel 2002-2005.
- Economie de la gestion des risques et des désastres
- Mobilisation et engagements de l'Etat

Deux journées technique de préparation

Les thèmes proposés :

Dans un premier temps, trois axes thématiques ont été proposés afin d'articuler les débats et les réflexions sur la base des objectifs retenus :

1. Une culture de la prévention,
2. Un projet commun,
3. Une approche, une solidarité régionale.

1. Une culture de la prévention

Sensibiliser l'ensemble des acteurs de la gestion des risques et des désastres sur la nécessité et l'urgence de bâtir un objectif commun de réduction de la vulnérabilité en adoptant des stratégies, des comportements individuels et collectifs appropriés, en développant une perception objective du risque.

♦ *La prévention et l'éducation*

2. Un projet commun pour l'avenir

Provoquer un débat, une réflexion au niveau national entre tous les acteurs de la gestion des risques et des désastres : institutionnels, société civile, communauté internationale aboutissant à des résolutions, des engagements et à des propositions d'actions concrètes.

- ◆ *Le rôle de l'Etat dans la gestion des risques et des désastres*
- ◆ *Le rôle de la société civile dans la gestion des risques et des désastres*
- ◆ *La nécessité de structurer le Système National GRD en développant une approche participative et décentralisé (SPGRD)*

3. Une approche et une solidarité régionale

Développer les sources de partenariat au niveau régional et consolider l'implication d'Haïti dans le dispositif régional de planification et de coordination des activités de GRD en ne se présentant pas uniquement comme un receveur de l'aide internationale mais également comme un partenaire susceptible d'apporter une contribution aux autres pays.

- ◆ *La gestion du risque : un engagement régional*

3. LES PRODUITS ATTENDUS

- Plan National de Gestion des Risques et des Désastres révisé et approuvé
- Plan d'Action 2003-2006 approuvé
- Engagements et soutien des politiques pour la conception et l'approbations de lois et règlements
- Mobilisation de ressources financières pour la mise en œuvre du PNGRD
- Une journée nationale dédiée a la gestion des risques
- Une campagne nationale de sensibilisation et d'information en matière de gestion des risques
- Emergence de projets en GRD au niveau des institutions de l'Etat et de la Société civile

LEES ACTIVITES DURANT LE FORUM :

La partie formelle :

- Inauguration-interventions des membres du Gouvernement
- Présentation du Plan National de Gestion du Risque et de Désastres (CNGRD)
- Une vision du développement : la Gestion du Risque comme outil pour renforcer la durabilité du développement national et la gouvernance. ResRep PNUD.

Les ateliers simultanés :

- Révision du Plan National de Gestion du Risque et des Désastres (CNGRD/SPGRD)
- Présentation et validation de l'Assistance Technique 2003-2006 (Res Rep PNUD avec le CNGRD)
- Plan d'Action du Comité d'Appui de la Coopération Internationale
- Stratégies sectorielles : Infrastructure, Production, Social, Environnemental.
- Stand « protection civile » / expo photos, site web ; bulletin protection civile (DPC, Croix rouge, pompiers.....)

Participants :

Plus ou moins 150 personnes

- Présidence (10)
- membres du Gouvernement (20)
- corps diplomatique impliqué dans les activités GRD (10)
- Membres des comités départementaux de la protection civile (40)
- Organisations internationales (20)
- ONG actives dans le domaine de la GRD (20)
- Société Civile (20)
- Invités étrangers (10)
- Direction de la Protection Civile (15).

SPM Latinoamérica Consultores SA

(Brouillon)

e-mail: spmlat@yahoo.com

Système National de Gestion du Risque et des Désastres Profil des Comités Décentralisés

Alejandro Jaén
Consultant
Mai 2002

1. Composition des comités décentralisés :

Chaque comité sera composé d'un nombre de personnes fixé dans le Plan National de Gestion du Risque et des Désastres ou dans le Règlement des Comités Décentralisés. Mais de nouveaux composants pourront être inclus selon les besoins

1.1. Composition des Comités Départementaux.

Les comités Départementaux seront composés de:

- a)-Délégué (Coordinateur)
- b)-Institutions Gouvernementales
- c)-Croix Rouge Haïtienne (CRH)
- d)-Ministère de la Santé Publique et la Population (MSPP)
- e)-Police Nationale Haïtienne (PNH)
- f)-Représentant des O.N.G. du département.
- g)-Autres membres définis par le comité selon ses besoins.

1.2. Profil des comités Départementaux :

Les comités départementaux seront les organismes qui devront permettre de faire l'articulation entre les institutions du département en matière de Prévention et de Gestion des Désastres. Ce sont des organismes capables de faire la planification, l'organisation et la diffusion des actions. Ils seront chargés de la coordination avec les organismes au niveau central et avec les organismes communaux et locaux. Leurs membres devront avoir une grande capacité de travail en équipe et dans la gestion des entreprises. Les comités doivent avoir une capacité d'organisation permanente pour pouvoir répondre avec efficacité et vitesse en cas de désastre.

1.3. Les Comités Communaux

Les comités communaux seront composés de :

- a)-Mairie (Coordinateur)
- b)-Représentant du secteur éducatif
- c)-Croix Rouge Haïtienne (CRH)
- d)-Ministère de la Santé Publique et la Population (MSPP)
- f)-Police Nationale Haïtienne (PNH)
- g)-Leaders communaux
- h)-Représentants des ONG communales
- i)-Représentant de l'église
- j)-Autres membres définis par le comité selon ses besoins.

1.4. Profil des comités Communaux :

Les comités communaux seront les organismes qui devront permettre de faire l'articulation entre les institutions de la Commune en matière de Prévention et de Gestion des Désastres. Ce sont des organismes capables de faire la planification, l'organisation et la diffusion des actions. Ils seront chargés de la coordination avec les organismes du département et avec les organismes communaux et locaux. Leurs membres devront avoir une grande capacité de travail en équipe. Les comités doivent avoir une capacité d'organisation permanente pour pouvoir répondre avec efficacité et vitesse en cas de désastre.

1.5. Les Comités Locaux

Les comités locaux seront composés de :

- a)- Coordinateur
- b)- leaders traditionnels locaux
- c)-représentant de l'église
- d)-représentants des écoles
- e)-représentants des ONG locales
- f)-Représentants des comités de développement local
- g)-Ministère de la Santé Publique et la Population (MSPP)
- h)-Police Nationale Haïtienne (PNH)
- i)-Autres membres définis par le comité selon ses besoins.

1.6. Profil des comités Locaux:

Les comités locaux seront les organismes qui devront permettre de faire l'articulation entre les institutions de la localité en matière de Prévention et de Gestion des Désastres. Ce sont des organismes capables de faire la planification, l'organisation et la diffusion des

SPM Latinoamérica Consultores SA

(Brouillon)

e-mail: spmlat@yahoo.com

actions. Ils seront chargés de la coordination avec les organismes de la commune et des autres localités. Leurs membres devront avoir une grande capacité de travail en équipe. Les comités locaux doivent avoir une capacité d'organisation permanente pour pouvoir répondre avec efficacité et vitesse en cas de désastre.

2. Les Attributions et obligations

Les comités Départementaux, Communaux et Locaux sont la base de tout le réseau national dans la gestion du risque et des désastres. Leur structure et plans seront établis en tenant compte de leur autonomie administrative et politique et de leur capacité d'autogestion.

2.1. Les responsabilités des comités sont :

- a)- Organiser de façon décentralisée les instances et actions nécessaires pour la mise en marche de la stratégie de Gestion du Risque et des Désastres.
- b)-Coordonner des actions de gestion du risque.
- c)-Coordonner des actions en cas de désastre en faisant attention aux responsabilités et rôles institutionnels.
- d)-Coordonner des actions de reconstruction.
- e)-Élaborer des Plans pour la mitigation des désastres et la réponse.
- f)- Observer la structure hiérarchique établie dans le système.



**Groupe de travail SAP
MARDN-DPC- PNUD**

COMPTE RENDU DE REUNION

Date : le vendredi 23 aout 2002 à 10H30
Lieu : MARDN- DIA

Participants :
Mme Séraphin
Mr Martin
Mr Roosevelt Compère
Mr Geslet Bordes
Mr Lepointe gricha

Date réunion précédente : le mardi 13 aout 2002

Objet : **Projet SAP dans l'Artibonite**

Points abordés :

1/ présentation des termes de référence pour l'étude SAP ; document présenté par Mr lepointe et document élaboré par mr Martin.

Il est important de travailler sur les points suivants :

- Désigner une équipe de travail
- S'assurer de leur disponibilité
- Fixer un calendrier de travail pour une durée qui n'excède pas un mois

2/ Mr lepointe a propose de mettre à disposition un VNU , Mr Obsenson pour la durée de l'étude ou plus afin de soutenir l'équipe de travail. Ceci nécessite une requête officielle de la part du MARDN

dernière rencontre qu'on a eu sur le système d'alerte précoce avec le Dr Suréna et le Directeur Général du MARNDR.

Mr Lepointe a parlé de l'étude qui a été faite sur l'analyse de vulnérabilité et des risques d'inondation par deux consultants internationaux. Ces études ont été financées par ECHO-PNUD. Une copie est remise à la direction de (DIA) pour son information. Ces études ont prouvé qu'il y a une nécessité de relancer le volet Système D'alerte Précoce qui est en lui-même un projet. Le PNUD pourrait appuyer un projet pareil, entre le MARNDR et la DPC.

Présentation et proposition de l'équipe du MARNDR

Selon Madame Séraphin responsable de la section Hydrologie, le Ministère dans sa section dispose des données qui sont datées de 85/90 sur la question, d'où la nécessité de faire une étude avant de penser à un projet.

En outre elle à affirmer qu'autrefois il y avait 35 postes de contrôle qui fonctionnaient aujourd'hui on a que 17 stations. 4 dans le Nord-Ouest, et 13 dans l'Artibonite. Ils ont 70 pluviomètres à installer mais, manque de moyens ils n'arrivent pas.

Selon le directeur de la DIA ce qui serait intéressant à faire c'est de placer un système de communication par réseau ce qui existe déjà en partie, et un système d'analyse, (installation de limnimètres limmographes et pluviomètres) dont un grand nombre reste à installer. Le directeur a continué pour dire que le Ministère de l'Agriculture a un rôle à joué dans le cadre de la gestion du risque et des Désastres. D'ailleurs il a déjà de bonnes bases, le Ministère a déjà travaillé dans ce domaine.

En 1995 un projet a été élaboré, et des propositions ont été faites, les documents sont au Ministère, il avait déjà une bonne structure pour mettre en place un système de gestion du Risque et des désastres, il dit qu'il n'y a pas que les inondations comme risques en Haïti.

Le directeur de la DIA pense que le Ministère du Plan a son rôle à jouer à travers sa section de cartographie. Ce sont des bases de données et des ressources dont l'état dispose déjà. Le MPCE a des données assez intéressantes, il suffit de lui proposer un partenariat.

Il y aussi des radios qui sont déjà installées dans certaines zones selon M. Jean Jeune notamment dans l'Artibonite/ODVA, à Hinche également. Maintenant il faut mobiliser des fonds pour installer des radios

dernière rencontre qu'on a eu sur le système d'alerte précoce avec le Dr Suréna et le Directeur Général du MARNDR.

Mr Lepointe a parlé de l'étude qui a été faite sur l'analyse de vulnérabilité et des risques d'inondation par deux consultants internationaux. Ces études ont été financées par ECHO-PNUD. Une copie est remise à la direction de (DIA) pour son information. Ces études ont prouvé qu'il y a une nécessité de relancer le volet Système D'alerte Précoce qui est en lui-même un projet. Le PNUD pourrait appuyer un projet pareil, entre le MARNDR et la DPC.

Présentation et proposition de l'équipe du MARNDR

Selon Madame Séraphin responsable de la section Hydrologie, le Ministère dans sa section dispose des données qui sont datées de 85/90 sur la question, d'où la nécessité de faire une étude avant de penser à un projet.

En outre elle à affirmer qu'autrefois il y avait 35 postes de contrôle qui fonctionnaient aujourd'hui on a que 17 stations. 4 dans le Nord-Ouest, et 13 dans l'Artibonite. Ils ont 70 pluviomètres à installer mais, manque de moyens ils n'arrivent pas.

Selon le directeur de la DIA ce qui serait intéressant à faire c'est de placer un système de communication par réseau ce qui existe déjà en partie, et un système d'analyse, (installation de limnimètres limmographes et pluviomètres) dont un grand nombre reste à installer. Le directeur a continué pour dire que le Ministère de l'Agriculture a un rôle à joué dans le cadre de la gestion du risque et des Désastres. D'ailleurs il a déjà de bonnes bases, le Ministère a déjà travaillé dans ce domaine.

En 1995 un projet a été élaboré, et des propositions ont été faites, les documents sont au Ministère, il avait déjà une bonne structure pour mettre en place un système de gestion du Risque et des désastres, il dit qu'il n'y a pas que les inondations comme risques en Haïti.

Le directeur de la DIA pense que le Ministère du Plan a son rôle à jouer à travers sa section de cartographie. Ce sont des bases de données et des ressources dont l'état dispose déjà. Le MPCE a des données assez intéressantes, il suffit de lui proposer un partenariat.

Il y aussi des radios qui sont déjà installées dans certaines zones selon M. Jean Jeune notamment dans l'Artibonite/ODVA, à Hinche également. Maintenant il faut mobiliser des fonds pour installer des radios

COMPTE RENDU REUNION

Type de réunion : Réunion de travail

Objectif de la réunion : Relancement du Projet sur le Système d'Alerte Précoce

Participants : Mr Gricha Lepointe CTP Projet
HAI/01/003/PNUD
:Mr Geslet Bordes Adm Projet
HAI/01/003/PNUD
Mr Roosevelt Compère Coordonnateur MICT/DPC/PNUD
:Mr Jean Jeune Pierre Karly Directeur de la
Direction des infrastructures Agricoles MARNDR
:Mme Séraphin Josette Resp. Sec. Hydrologie/MARNDR
Mr Jean Louis Martin Directeur Adj. DIA/MARNDR

Lieu : Ministère de l'Agriculture

Date : Mardi 13 août 2002

Heure : 10 Hrs 30 AM

Durée : 2 Heures

Introduction et présentation DPC/PNUD

La DPC dans sa mission de protéger les vies et les biens des citoyens, souhaite développer rapidement le volet Système d'Alerte Précoce. Toutefois celle-ci n'a pas l'expertise ni les ressources techniques nécessaires pour mettre en œuvre un tel projet. La DPC souhaite s'appuyer sur le MARNDR pour l'exécution de ce projet. et elle prendra en charge la coordination et le suivi.

Une réunion a eu lieu au MARNDR, avec les propos d'introduction du coordonnateur du projet en la personne de Mr Compère qui a lancé le débat en annonçant l'objet de la rencontre, et a tout de suite donné la parole au CTP du projet, Mr Lepointe qui a fait un rappel de la

45

3/Procédure administrative pour valider l'existence du groupe de travail

Mr Compère propose de faire une lettre au MICT et au MARDN pour obtenir l'autorisation de la hiérarchie et bénéficier de tout le soutien nécessaire.

Mr Lepointe a réitéré son intention de faire une lettre soutenant cette initiative de création de groupe de travail

4/ pour faciliter la préparation de l'étude, le PNUD propose d'adresser à Mr Martin, le rapport de mission de deux consultants internationaux sur le SAP

Mr Martin nous indique qu'il dispose d'un rapport intéressant réalisé par la firme GOPA qui pourrait être utile pour l'étude.

Résolutions :

1/ Mr Martin doit finaliser un document commun de TDR sur la base des deux propositions existantes et présenter les membres de l'équipe de travail du ministère /

3/ Mr Compère s'est engagé à faire cette lettre avant son départ pour la province le mardi 27 août 2002.

4/ Mr Geslet Bordes enverra le rapport des consultants au MARDN et récupérera le rapport d'étude du groupe GOPA

Date prochaine rencontre :

Vendredi 6 septembre à 10 H 30 au MARDN

Création d'un système de formation intégré au niveau national

Alejandro Jaén
Consultant
Mai 2002

1. Introduction :

Aujourd'hui en Haïti, il existe une situation de vulnérabilité très grande vis à vis des désastres produit par des phénomènes naturels et anthropiques. Même si plusieurs organisations sont déjà engagées dans la recherche de solutions à ce niveau là, il est important de penser à mettre en place un Plan National de Formation en Gestion du Risque et des Désastres. Le plan national de formation permettra l'articulation des actions en matière de formation sur les désastres.

Ce plan de formation pourra développer les actions de trois grands secteurs :

- 1- Les institutions partenaires de la D.P.C.
- 2- Les institutions d'enseignement formel public et privé
 - Universités
 - Ecoles secondaires
 - Ecoles primaires
 - Ecoles techniques
- 3- Les institutions de l'Etat

2. Objectifs

2.1. Objectif Général :

Contribuer au développement d'une culture de la prévention et de la Gestion du Risque comme instrument d'action.

2.2. Objectif spécifique :

- Populariser des concepts de base en matière de prévention et gestion des désastres au niveau national.
- Avoir un langage commun entre les institutions publiques et privées, les moyens de communications et le public en général en matière de prévention et gestion des désastres.
- Donner au grand public les outils essentiels pour savoir comme agir en cas de désastre.

- Donner des outils de base pour faire la prévention des désastres et incorporer ces concepts dans le quotidien haïtien.

3. Création du système de formation intégré au niveau national

3.1. Développement d'un curriculum National :

Le curriculum sera développé en tenant compte de chaque catégorie de public ciblé. Les différents acteurs qui ont des responsabilités ou qui ont déjà des programmes ou activités spécifiques dans le cadre de la formation pour la Gestion du Risque et des Désastres devront absolument participer à son élaboration.

3.2. Définition des approches didactiques et pédagogiques :

La base méthodologique doit être définie selon les besoins de contenus. Tenant compte du principe d'applicabilité et d'apprentissage des visions vernaculaires et populaires, l'approche didactique et pédagogique sera définie selon chaque public ciblé.

3.3. Un Curriculum de base à la D.P.C.

La DPC en accord avec ses institutions partenaires et le Ministère de l'Education peut proposer un curriculum de base avec les thèmes les plus importants à développer.

Le curriculum de base s'oriente à développer les connaissances qui privilégient l'action. Il Part d'un savoir-faire en matière de gestion des désastres.

La D.P.C. donnera un brouillon du curriculum de base à toutes les institutions qui forment le réseau national pour sa discussion et mise en accord.

Le curriculum de base est une synthèse des connaissances et concepts qu'il faut connaître pour savoir comment agir en cas de désastre :

- pour faire la prévention des désastres
- avant le désastre
- pendant le désastre
- après le désastre

3.4. Le curriculum de chaque institution éducative :

Chaque institution éducative pourra définir son curriculum de formation en matière de désastres selon les besoins de contenus, sa pédagogie et les caractéristiques de ses étudiants. Le curriculum de base sera un guide pour la définition d'un curriculum national,

une mise en accord pour aboutir à développer des concepts de base et un langage commun dans tout le réseaux de formation nationale.

3.5. Création d'un réseau d'Education et de Formation :

Basé sur le principe systématique du Plan, une partie très importante de la stratégie d'exécution sera la création d'un réseau institutionnel. De cette façon, la responsabilité de la mise en marche sera partagée entre les différentes institutions et organisations, et des économies d'échelles seront créés.

3.6. Décentralisation de la formation :

Chaque institution éducative, selon ses besoin et ses caractéristiques, peut organiser les plans pour faire la formation.

Chaque institution selon ses besoins et ses caractéristiques peut définir la méthodologie à suivre pou l'application des plans des cours, conférences ou activités en matière de désastres.

Il y aura des instances de coordination pour l'application d'un Plan National en Gestion du Risque et des Désastres. La D.P.C. donnera des informations et son appui pour articuler les actions en matière de formation.

3.7. Une culture de la prévention des désastres :

En accord avec Ministère de l'Education et le Ministère de la Santé et de manière spécifique avec les Universités publiques et privées, seront organisés, des séminaires, conférences, cours, recherches, mémoires, etc. sur la prévention et la gestion du risque et des désastres. L'objectif est d'aboutir (sur une période de cinq ans) à développer une culture de la prévention des désastres.

3.8. Articulations des actions :

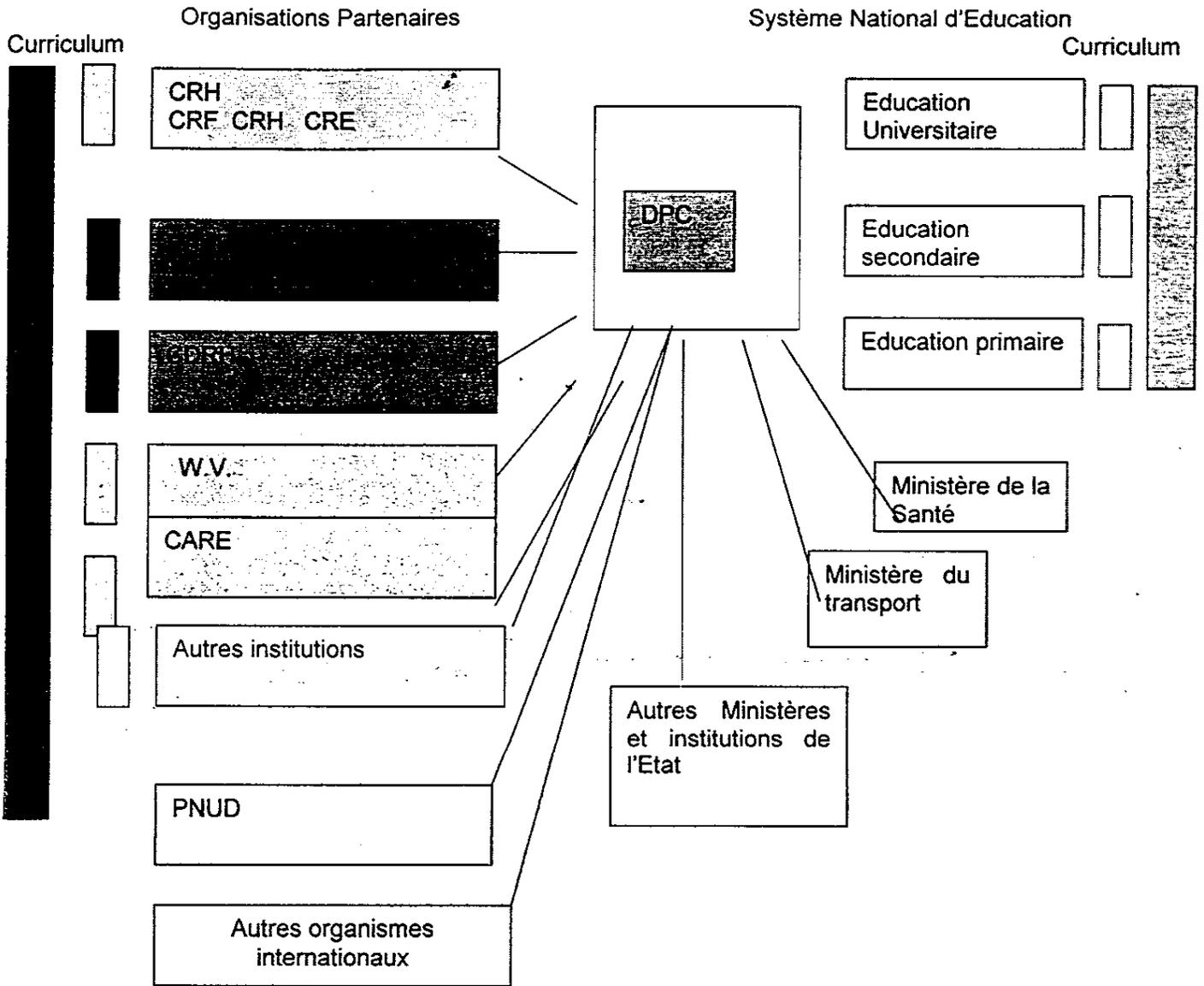
Un travail de formation sous forme de réseau national se déroulera sur une période de cinq ans, donc le but est d'articuler les actions et de fixer des politiques globales pour la formation, recherche et gestion du risque et des désastres.

3.9. Création d'un Centre (Laboratoire) National de Formation :

Le Centre sera responsable de la mise en œuvre des activités suivantes :

1. Formation d'un réseau de formateurs
2. Elaboration d'un programme annuel de travail
3. Élaboration des contenus spécifiques pour chaque public ciblé
4. Identification d'un programme formel avec le Ministère de l'Éducation qui comprenne :
 - Elaboration d'un axe transversal pour l'éducation Universitaire
 - Création d'un axe transversal pour l'éducation scolaire et secondaire.
5. Elaboration des matériels de formation
6. Développement des accords de coopération avec d'autres acteurs (ONG's)

Schéma du Système intégré de formation nationale en matière de désastres



Rapport sur la formation aux Universités :

Alejandro Jaén
Consultant
Mai 2002

1. Introduction

Nous avons fait trois interviews avec les vice-recteurs chargés de la recherche de deux Universités. Etant donnée son importance, nous pensons que l'information doit être présentée dans un rapport à part et non avec la systématisation des expériences réalisées avec les institutions partenaires.

2. Interview avec Philippe Mathieu Vice-recteur chargé de la Recherche à l'Université de l'Etat d'Haïti.

2.1. Information générale de l'Université.

14 000 étudiants

14 facultés

7 facultés qui fonctionnent dans le département,
en dehors de Port Prince.

2.2. Gestion de Risques et Désastres :

Le thème de la Gestion des désastres est en croissance dans plusieurs facultés, carrières ou cours universitaires.

- Agronomie
- Ecole Normal Supérieure
- Géographie
- Faculté des Sciences
- Laboratoire virtuel
- Microbiologie

Il existe des thèses et travaux de recherche en prévention de désastres :

- Toxicologie alimentaire
- Epidémies
- Modélisations des cartes de risque et autres.

2.3. Les Projets à court et moyen terme:

Le thème de la Gestion du Risque et des Désastres apparaît aussi dans la conférence des Recteurs et Présidents des Universités des Caraïbes. (CORPUCA).

1. En Projet d'ouverture : une maîtrise de Gestion du Risque et des Désastres avec l'appui de l'Université des Caraïbes. (CORPUCA)
2. Projet avec le Centre International d'Etudes pour le Développement Local de Lyon en France. (CIEDEL).
Cette institution possède une longue expérience dans la formation sur le développement local pour l'Afrique, l'Asie et l'Amérique Latine.
Responsable pour le CIEDEL : Monsieur Bernal Husson.

2.4. Sur la formation des comités décentralisés :

En rapport avec la formation des comités décentralisés Monsieur Mathieu pense qu'il faut prendre en compte le travail qu'est en train de faire le CDRH.

2.5. Sur la formation dans l'Université de l'Etat d'Haïti.

Possibilité d'introduire la problématique de gestion du risque et de désastres dans les cours de plusieurs facultés de l'Université.

2.6. Démarche à réaliser :

Madame Suréna, au nom de la DPC, doit écrire au Recteur de l'Université de l'Etat Monsieur Pierre Paquiot, pour lui demander un rendez-vous. Monsieur Mathieu, peut être présent à ce rendez-vous.

2.7. Possibles thèmes à aborder au cours du rendez-vous :

- 1- Introduire la problématique de la gestion du risque et des désastres dans le cours de plusieurs facultés de l'Université. (recherche, thèses, séminaires)
- 2- Rapport de partenariat avec l'Université pour faire la diffusion et la formation en matière de désastres.
- 3- Diffusion des concepts basiques de la gestion du risque et des désastres dans la vie Universitaire. (séminaire, conférences, autres)
- 4- Initier la démarche pour que l'Université de l'Etat d'Haïti puis délivrer le diplôme de formation que réalise la D.P.C. (Certificat avec nombre d'heures de la formation)

2.8. Base de données :

Rapport de partenariat avec l'Université plus une lettre à OXFAM pour pouvoir utiliser la base de données en matière de prévention du risque et des désastres.

(Cartes, modélisations, autres). OXFAM donnera le permis pour utiliser les matériels qu'ils ont produit, si la D.P.C. met son logo dans les publications.

3. Rendez-vous avec Ariel Azael, vice-recteur chargé de la recherche de l'Université Quisqueya.

3.1. Gestion de risque et désastres :

Six étudiants sont en train de faire une maîtrise de gestion du risque et des désastres avec l'Université de la Florida. Cette formation se déroule « on line » par Internet.

Le thème du risque et des désastres est en croissance dans plusieurs cours :

- Laboratoire sur la qualité d'eau
- Déchets hospitaliers
- Habitat salubre
- Sciences de l'agriculture et de l'environnement
- Risque d'inondations
- Gestion d'environnement urbaine.

3.2. Groupe de recherche en gestion du risque et des désastres :

Groupe organisé au sein de l'Université pour faire :

- Projets
- Définir des stratégies
- Séminaires et conférences
- Bases de données
- autres

3.3. Démarche à réaliser :

Madame Suréna, peut demander un nouveau rendez-vous avec monsieur Ariel Azael et le recteur de l'Université Quisqueya.

3.4. Possible thèmes à aborder lors du rendez-vous :

- Connaître le travail du Groupe de recherche dans la gestion du risque et des désastres.

- Rapport de partenariat avec l'Université
- Planifier et coordonner les actions de diffusion dans la prévention et la gestion des désastres au sein de l'université et ailleurs.
- (séminaire, conférences)

4. Conclusion :

Avec les Universités, il est possible d'initier des accords et des actions en commun en matière de formation et de diffusion pour la prévention et la gestion des désastres.

Il est aussi possible d'introduire le thème des désastres dans les curriculum et les agendas universitaires, pour stimuler la recherche et la réflexion des étudiants à ce niveau là.

Curriculum des Comités Décentralisés.

Thème	Départemental	Communal	Local
But	<p>Favoriser la construction d'une culture de la prévention des désastres</p> <p>Fournir les outils techniques aidant à mieux coordonner les actions entre les structures locales, communales, régionales et centrales de gestion du risque et des désastres.</p> <p>Renforcer les capacités techniques des ressources humaines travaillant en gestion du risque et des désastres.</p>	<p>Favoriser la construction d'une culture de la prévention des désastres</p> <p>Fournir les outils techniques aidant à mieux coordonner les actions entre les structures locales, communales, régionales et centrales de gestion du risque et des désastres.</p> <p>Renforcer les capacités techniques des ressources humaines travaillant en gestion du risque et des désastres.</p>	<p>Favoriser la construction d'une culture de la prévention des désastres</p> <p>Renforcer les capacités des agents locales pour activer l'alerte et agir en accord avec un plan prévu</p> <p>Articuler les connaissances au vécu dans la localité en terme des désastres</p>
Objectif Educatifs	<p>Développer une offre de formation accessible et adaptée à des catégories diverses de publics cibles.</p> <p>Création d'outils opérationnels de réponse en cas d'urgence</p> <p>Élaborer le plan d'opérations d'urgence de leur région.</p> <p>Identifier les éléments à risques de leur région et déterminer son niveau</p>	<p>Développer une offre de formation accessible et adaptée à des catégories diverses de publics cibles.</p> <p>Élaborer le plan d'opérations d'urgence de leur commune.</p> <p>Identifier les éléments à risques de leur</p>	<p>Développer une offre de formation accessible et adaptée à des catégories diverses de publics cibles.</p> <p>Élaborer le plan d'opérations d'urgence de leur localité.</p> <p>Identifier les éléments à risques de leur localité</p>

	<p>de vulnérabilité.</p> <p>Identifier les institutions composant le système national de gestion du risque et des désastres ;</p> <p>Elaborer la carte de risque Régional</p>	<p>communauté et déterminer son niveau de vulnérabilité.</p> <p>Identifier les institutions composant le système national de gestion du risque et des désastres ;</p> <p>Elaborer la carte de risque de la commune.</p> <p>Privilégier et promouvoir l'appropriation et développement d'un savoir-faire vis à vis des menaces et des désastres</p>	<p>et déterminer son niveau de vulnérabilité.</p> <p>Identifier les institutions composant le système national de gestion du risque et des désastres.</p> <p>Elaborer la carte de risque de la localité.</p> <p>Privilégier et promouvoir l'appropriation et développement d'un savoir-faire vis à vis des menaces et des désastres</p>
Public Cible	<p>Responsable des institutions étatiques présentes dans la région.</p> <p>Personnel des ONG qui travaillent dans des projets de développement local.</p> <p>Personnel travaillant en gestion des désastres</p>	<p>Responsables des organisations de la société civile actives dans la commune</p> <p>Personnel des institutions étatiques présentes dans la commune (préférentiellement les fonctionnaires qui habitent dans la commune).</p> <p>Personnel des organisations non gouvernementales actives dans la commune.</p>	<p>Membres de la société civile actives dans la localité.</p> <p>Personnel des institutions étatique qui sont présentes ou habitent dans la localité</p>
Valeurs à promouvoir	<p>Travailler ensemble.</p> <p>Participer à la prise de décision.</p> <p>Prévoir le risque d'un désastre.</p> <p>Action sur les</p>	<p>Travailler ensemble.</p> <p>Participer à la prise de décision.</p> <p>Prévoir le risque d'un désastre.</p> <p>Action sur les</p>	<p>Travailler ensemble.</p> <p>Participer à la prise de décision.</p> <p>Prévoir le risque d'un désastre.</p> <p>Action sur les</p>

	conditions du risque. Anticiper le conflit et le danger. Solidarité. Savoir-faire. Reconnaissance de l'expérience vécue Planifications inter-institutionnelle	conditions du risque. Anticiper le conflit et le danger. Solidarité. Savoir-faire. Reconnaissance de l'expérience vécue Planifications inter-institutionnelle	conditions du risque. Anticiper le conflit et le danger. Solidarité. Savoir-faire. Reconnaissance de l'expérience vécue
L'Analyse du risque	<u>Notions théoriques :</u> Concept de base : <ul style="list-style-type: none"> • Menaces, • risque, • désastres. • Développement local, • Vulnérabilité. <ul style="list-style-type: none"> • Gestion du risque et des désastres • Mitigation ou gestion du risque • Le risque • Menace vulnérabilité <ul style="list-style-type: none"> • Rôle des acteurs sociaux et des institutions Identification des responsabilités Appui Méthodologique : Aller du général au particulier. (Méthode déductive pour connaître et acquérir les compétences nécessaires pour agir en cas de désastre).	<u>Notions théoriques :</u> Concept de base : <ul style="list-style-type: none"> • Menaces. • risque, • désastres. • Développement local • Vulnérabilité <ul style="list-style-type: none"> • Gestion du risque et des désastres • Mitigation ou gestion du risque • Le risque • Menace vulnérabilité <ul style="list-style-type: none"> • Rôle des acteurs sociaux et des institutions Identification des responsabilités Appui Méthodologique : A partir de l'expérience vécue dans les désastres, rentrer dans l'analyse des concepts de base.	<u>Notions théoriques :</u> Concept de base : <ul style="list-style-type: none"> • Menaces, • risque, • désastres. • Développement local Vulnérabilité <ul style="list-style-type: none"> • Gestion du risque et des désastres • Mitigation ou gestion du risque • Le risque • Menace vulnérabilité <ul style="list-style-type: none"> • Rôle des acteurs sociaux et des institutions Identification des responsabilités Appui Méthodologique : Aller du particulier au général. (Méthode inductive) pour connaître et acquérir les compétences nécessaires pour agir en cas de désastre. A partir de

	<p>Appliquer le vécu en général pour s'approprier des concepts de base.</p> <p>Analyse de cas de désastres dans la région</p>	<p>Analyse de cas de désastres dans la Commune</p> <p>Matériel de formation pour développer l'espace conceptuel : Plutôt audiovisuel</p>	<p>l'expérience vécue dans les désastres, rentrer dans l'analyse des concepts de base</p> <p>Analyse de cas de désastres dans la localité</p> <p>Matériel de formation pour développer l'espace conceptuel : Plutôt audiovisuel</p>
<p>Analyse de la situation</p>	<p>Acquérir les compétences nécessaires pour développer une vision d'ensemble de la situation aux niveaux national et régional.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Profil de la région et son risque caractéristique • Analyse approfondie des actions institutionnelles critiques • Le zonage comme activité essentielle pour la GRD • Elaboration d'un plan Simulation des processus • Développer et pratiquer des exercices de simulation 	<p>Acquérir les compétences nécessaires pour développer une vision d'ensemble de la situation au niveau communal.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Profil de la communauté et son risque caractéristique • Elaboration d'un plan Communal qui s'inscrit dans le plan national. • Simulation des processus 	<p>Acquérir les compétences nécessaires pour développer une vision de la localité.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Profil de la communauté et son risque caractéristique • Elaboration d'un plan Simulation des processus • Dessiner une carte de la localité en identifiant les menaces et vulnérabilités présentes.

	<ul style="list-style-type: none"> • Révision et transmission <p><u>Appui Méthodologique :</u></p> <p>Elaboration de cartes de risques de la région.</p> <p>Planification et gestion dans un système réseau</p>	<p><u>Appui Méthodologique :</u></p> <p>Elaboration participatives de cartes de risques de la commune</p> <p>Planification et gestion dans un système réseau communal</p>	<p><u>Appui Méthodologique :</u></p> <p>Elaboration participatives de cartes de risques de la localité</p> <p>Eviter les concepts très abstraits et privilégier le savoir-faire. vécu quotidien des gens.</p>
Les structures de gestion des risques et des désastres	<p>Système national de gestion du risque et des désastres.</p> <p>Visualiser la structure et l'articulation des organisations au niveau régional, communal et local</p> <p><u>Appui méthodologique:</u> Développer une méthodologie qui privilégie le graphique pour rendre visible la structuration institutionnelle et l'articulation entre la région, la Commune et le local.</p>	<p>Système national de gestion du risque et des désastres.</p> <p>Visualiser la structure et l'articulation des organisations au niveau régional, communal et local</p> <p><u>Appui méthodologique:</u> Développer une méthodologie qui privilégie le graphique pour rendre visible la structuration institutionnelle et l'articulation entre la région, la Commune et le local.</p>	<p>Visualiser la structure et l'articulation des organisations au niveau régional, communal et local.</p> <p><u>Appui méthodologique:</u> Développer une méthodologie qui privilégie le graphique pour rendre visible la structuration institutionnelle et l'articulation entre la Commune et le local.</p>
Le développement du plan de base	<ul style="list-style-type: none"> • Caractéristiques et composants d'un plan de base opérationnel • Le format d'un plan d'opérations 	<ul style="list-style-type: none"> • Caractéristiques et composants d'un plan de base opérationnel • Le format d'un plan d'opérations 	<ul style="list-style-type: none"> • Caractéristiques et composants d'un plan de base opérationnel • Le format d'un plan d'opérations

	<p>d'urgence</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les éléments du plan de base • Définitions des actions formelles et des responsabilités • Planification à court et long terme • Définitions des actions et des responsabilités <p>Méthodologie : Elaboration du plan opérationnel avec une méthodologie participative</p> <p>Promouvoir la participation effective des représentants des différentes institutions gouvernementales, ONG et autres institutions.</p>	<p>d'urgence</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les éléments du plan de base • Planification à court et long terme • Définitions des actions et des responsabilités <p>Méthodologie : Elaboration du plan opérationnel avec une méthodologie participative</p> <p>Promouvoir la participation effective des différents représentants des groupes de la population.</p>	<p>d'urgence</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les éléments du plan de base • Définitions des actions formelles et des responsabilités <p>Méthodologie : Elaboration du plan opérationnel avec une méthodologie participative</p> <p>Promouvoir la participation effective des différents représentants des groupes de la population.</p>
Système d'alerte précoce	Mise au point du système d'alerte pour la diffusion des informations dans les médias	Mise au point du système d'alerte pour articuler et coordonner la structure institutionnelle	Mise au point du système d'alerte précoce pour articuler la réponse locale
Information du public	<p>Mise au point du système d'alerte pour articuler et assumer la direction de la structure institutionnelle.</p> <p>Centre d'information publique.</p> <p>Définitions des informations prioritaires avant, pendant et après l'urgence.</p> <p>Définition de tâches</p>	<p>Définition de tâches prioritaires pendant l'urgence</p> <p>Favoriser les actions pratiques fondées sur un savoir-faire pour déclencher le système d'alerte précoce.</p>	<p>Articulation des actions</p> <p>Définitions de tâches prioritaires.</p> <p>Favoriser les actions pratiques fondées sur un savoir-faire pour déclencher le système d'alerte précoce.</p>

	<p>prioritaires pendant l'urgence</p> <p>Introduire dans le curriculum du système d'enseignement formel (Universitaire, Secondaire et Première) la problématique sur les désastres, pour aboutir à une culture de la prévention</p>		
Tâches opérationnelles	<p>Formation pour la mise en marche des systèmes d'alerte précoce aux niveaux national et régional.</p> <p>Articulation d'un réseau d'organisations pour répondre à l'urgence</p> <p>Evaluation des dégâts</p> <p>Gestion de la distribution</p> <p>Gestion des abris provisoire</p> <p>Gestion de l'évacuation</p> <p>Gestion sur le terrain (alerte et évaluation)</p>	<p>Formation pour la mise en marche des systèmes d'alerte précoce au niveau de la commune</p> <p>Donner l'alerte</p> <p>Articulation d'un réseau d'organisations communales pour répondre à l'urgence</p> <p>Evaluation de dégâts</p> <p>Gestion de la distribution</p> <p>Gestion des abris provisoire</p> <p>Gestion de l'évacuation</p> <p>Gestion sur le terrain (alerte et évaluation)</p>	<p>Formation pour la mise en marche des systèmes d'alerte précoce au niveau local.</p> <p>Donner l'alerte</p> <p>Articulation d'un réseau d'organisations locales pour répondre à l'urgence</p> <p>Plan d'évacuation</p> <p>Plan de distribution</p> <p>Evaluation de dégât</p> <p>Gestion des abris provisoires</p>

Analyse des expériences de Gestion Locale Synthèse des interviews réalisées.

Alejandro Jaén
Consultant
Mai 2002

Pour faire la systématisation des expériences de gestion locale des différents projets et agences nous avons réalisé trois tâches différentes :

- Interviews aux responsables des différents Projets et agences.
- Analyse des documents de formation.
- Atelier avec les institutions partenaires.

1. Interviews faites aux responsables des diverses institutions qui travaillent sur le thème de la prévention et de la gestion des désastres.

Ce document a été élaboré afin de faire une collecte d'informations sur la formation réalisée par diverses institutions et la création de comités locaux. Même si nous ne sommes pas parvenus à récolter toutes les informations relatives à la formation, un apport important sur les expériences de chaque institution a été obtenu.

Des points de convergence entre les tâches, les stratégies et les missions des diverses institutions ont cependant pu être notées.

Malheureusement, il manque encore l'analyse des informations des institutions, que malgré leur importance, nous n'avons pas eu le temps de contacter.

2. Synthèses des interviews

2.1 Interview avec l'agronome Joseph Felix du P.A.D.F.

2.1.1 Sur les comités locaux :

- Le P.A.D.F. a 32 comités locaux :
- Former les comités locaux avec les personnes qui habitent la commune.
- Avant de faire la formation, définir le profil du bénéficiaire de la formation.
- Le bénéficiaire de la formation doit habiter la commune.
- La responsabilité d'agir en cas d'urgence repose sur le comité et non pas sur une seule personne.
- Les membres du comité doivent être élus dans une assemblée générale.

2.1.2 Sur la formation

- Avant de faire la formation il faut définir le groupe cible.
- Le document de la formation doit être adapté en fonction du groupe cible.
- Plus qu'un savoir scientifique, la formation des comités locaux doit privilégier la transmission d'un savoir-faire pour répondre à l'urgence.
- La formation doit permettre que les membres du comité deviennent des agents de développement.
- La formation doit prendre en compte le décalage éducatif existant entre les membres d'un comité local.

2.2 Interview avec Monsieur Marc Régis de La Croix Rouge Haïtienne :

La Croix Rouge Haïtienne a 50 postes de secours dans tout le pays

2.2.1 Priorités de la Croix Rouge :

- Diffusion Humanitaire
- Préparation en cas de catastrophes
- Intervention en cas de catastrophes

2.2.2 Stratégies :

- Sensibilisation de la population vis à vis des catastrophes
- Impliquer la commune vulnérable dans la gestion des désastres
- Création de postes de secours dans les régions vulnérables

2.2.3 Formation :

2.2.3.1 Formation des personnes pour le poste de secours

- Secourisme de base
- Secourisme ambulance

2.2.3.2 Formation permanente des formateurs

- Formation des comités dans les zones vulnérables.
- Formation pour faire de la prévention.

Le système de postes de santé permet le développement de trois grands Projets

- Formation communautaire
- Développement communautaire
- Système d'Alerte Précoce

2.2.4 Réponse en cas d'urgence ou de catastrophe :

- Donner une réponse le plus vite possible
- Installation jusqu'à huit postes de secours passagers dans la zone d'urgence
- Mobilisation de volontaires.
- Communication permanente

2.2.5 Savoir récolter dans chaque région :

- Connaissance des zones les plus vulnérables aux catastrophes naturelles.
- Système de localisation des abris provisoires dans chaque région.
- Système de réponse organisé pendant l'urgence

2.2.6 Système d'Alerte Précoce :

- Création d'un comité d'urgence
- Contact avec toute la zone Caraïbe (radio HF, téléphone, satellite, E-mail).

2.3 Interview avec Daniel de la Fédération de la Croix Rouge

2.3.1 Sur la formation :

La Croix-Rouge utilise trois manuels :

- Manuel de formation de la Croix Rouge Internationale
- Manuel produit par Pace cœur (en Créole)
- Manuel produit par le C.D.R.H

Un autre manuel sortira bientôt qui reprend comme base le manuel produit pour le C.D.R.H

Le manuel le plus important celui produit pour le C.D.R.H car il est utilisé par diverses institutions en Haïti.

Chaque région a ses particularités donc le manuel doit s'adapter à chaque région.

2.3.2 Sur les comités :

- Il est facile de créer des comités locaux, par contre ce qui est difficile c'est d'arriver à créer une organisation durable.
 - Le comité le plus durable c'est le comité qu'on crée dans une structure déjà existante.
- Il est très important de choisir d'inclure des femmes dans le comité car dans les situations de désastres elles sont très actives.

2.3.3 Sur le travail des comités

-Il est très important de simplifier les tâches des comités. Il faudra les former pour donner l'alerte de façon efficace.

-Réfléchir sur l'efficacité des cartes de risque. Parfois, elles ne sont pas assez utilisées.

2.4 Interview à Monsieur Philippe Mathieu Vice-recteur à la recherche, Université de l'Etat d'Haïti.

2.4.1 Formation :

L'Université se dotera bientôt d'une formation spécifique sur la prévention des désastres et le développement local.

- Il y aura un curriculum adapté à chaque carrière, de manière que les étudiants puissent réaliser des travaux sur les désastres selon leurs disciplines.

Plusieurs facultés de l'Université ont fait déjà des apports pour l'étude et la recherche de la prévention et la réponse en matière de désastres. Par exemple :

- thèses
 - modélisation
 - cartes de risques
 - base de données sur les désastres
 - Etudes épidémiologiques
- Recherche spécifique sur le thème

2.5 Interview avec Ariel Azael, vice-recteur à la recherche de l'Université Quisqueya.

2.5.1 Gestion du risque et des désastres :

Six étudiants sont en train de faire une maîtrise avec l'Université de la Floride dans la gestion du risque et des désastres. Cette méthode de cours se réalise par Internet.

Le thème du risque et des désastres se retrouve de manière tangentielle dans plusieurs cours :

- Laboratoire sur la qualité de l'eau
- Déchets hospitaliers
- Habitat salubre
- Sciences de l'agriculture et l'environnement
- Risque d'inondations
- Gestion de l'environnement urbain.

2.5.2 Groupe de recherche en gestion du risque et des désastres :

Groupe organisé au sein de l'Université pour faire :

- Projets.
- Définir des stratégies.

SPM Latinoamérica Consultores SA

e-mail: spmia@yanoo.com

- Séminaires et conférences.
- Bases de données.
- Autres...

Priorités de la DPC en matière de formation

Alejandro Jaén
Consultant
Mai 2002

1. Introduction :

Suite aux rendez-vous réalisés avec les institutions partenaires de la Direction de la Protection Civile (DPC), il nous semble évident que la réflexion sur le thème de la prévention et gestion des désastres en Haïti est en train de se développer dans les plus diverses institutions de l'Etat et de la Société Civile (ONG, Eglises, entreprises privées, autres...). Cette tendance se manifeste avec plus de netteté après les trois rendez-vous que nous avons eu avec les vice-recteurs de la recherche de deux Universités. Les conclusions sur les démarches universitaires seront exprimées dans un autre rapport.

Le binôme gestion du risque et des désastres plus développement local pourra occuper une place assez importante dans l'agenda politique et social de la société haïtienne des cinq prochaines années.

Pour se préparer à cette nouvelle étape qui commence, la Direction de la Protection Civile doit initier un nouveau plan de formation pour ses formateurs.

L'articulation d'une grande structure inter-institutionnelle, nationale, étrangère, départementale, communale et locale, exige le développement des potentialités que la DPC doit avoir en coordination et en gestion.

La D.P.C. doit aussi fixer ses priorités pour créer et gérer le Centre National de Formation.

2. Création d'un Centre (Laboratoire) National de Formation :

Le Centre sera responsable de la mise en œuvre des activités suivantes :

1. Formation d'un réseau de formateurs,
2. Elaboration d'un programme annuel de travail,
3. Élaboration des contenus spécifiques pour chaque public ciblé,
4. Identification d'un programme formel avec le Ministère de l'Éducation qui comprene :

- Elaboration d'un axe transversal pour l'Education Universitaire.
- Création d'un axe transversal pour l'éducation scolaire et secondaire.
- 5. Elaboration des matériels de formation
- 6. Développement des accords de coopération avec d'autres acteurs (ONG's)

3. Priorité de la formation :

3.1. Formation de personnel pour pouvoir assumer la gestion du Centre National de Formation.

- Formation en éducation d'adultes
- Formation permanente dans la gestion de risques et de désastres.
- Formation pour l'élaboration de matériels écrits.
- Formation en communication et élaboration des matériels audiovisuels.

3.2. Gestion des entreprises qui fonctionnent sous forme de réseaux.

- Articulation et gestion du réseau
- Entreprises en ligne
- Planification et organisation des actions à distance.

3.3. Formations des techniciens et d'un ingénieur en systèmes pour faire la prévention et la gestion des désastres.

- Recevoir et transmettre les informations techniques par Internet.
- Faire la modélisation des cartes de risque et des phénomènes naturels. (en accord avec les Universités)
- Recevoir des informations par satellite et transmettre cette information aux institutions partenaires.

3.4. Développement local:

- Prévention et gestion des conflits.
- Enseignement des adultes.
- Le conflit dans un milieu interculturel.

3.5. Géographie :

- Aménagement du territoire.
- Urbanisme et développement.

4. Systématisations des expériences :

D'autre part, il est important que la D.P.C. puisse réaliser une réflexion et une systématisation pratique de son organisation. Cette réflexion peut être un thème de thèse universitaire ou un stage dirigé pour aboutir à l'élaboration d'un document.

- 1- Systématisation des expériences en matière de prévention et gestion de désastres.
(Partir du vécu vers la réflexion systématique et la démarche théorique)
- 2 -Réfléchir sur les théories de l'apprentissage et la formation des adultes en rapport à la pratique de formation dans les comités décentralisés.

5. Sur la structure actuelle de la D.P.C :

Avec sa structure actuelle, il est très difficile à la D.P.C. de répondre à cette étape qui commence, il est donc très important de réfléchir sur la meilleure façon de s'adapter aux nouveaux défis.

Peut être, faudrait-il penser à court-terme à embaucher des personnes supplémentaires et avoir une structure physique plus grande ?

Quelques actions sont nécessaires :

- Améliorer la structure du réseau
- Ordinateurs plus performants avec accès à Internet
- Formation permanente de son personnel.